



PARCOURS EN BIBLIOTHÈQUE

Des adonnassants aux jeunes adultes

REIMS 12-15 juin 2008

Session 2

A la BM ou au CDI : les usages des collégiens et des lycéens

Jean-Louis Durpaire

Inspecteur général de l'éducation nationale

Notre propos portera bien sûr sur les usages du CDI, mais il s'étendra aux besoins et aux usages d'internet par les collégiens et les lycéens ; il s'appuie sur les observations permanentes de l'inspection générale effectuées soit par des visites directes d'établissement, soit par des études de rapports d'activité glanés au fil des visites d'inspection des inspecteurs territoriaux.

Trois entrées pour structurer cette intervention : dans un premier temps, j'évoquerai quelques éléments du contexte d'organisation du système éducatif de façon à situer la documentation ; je présenterai ensuite les usages actuels des CDI et enfin je vous proposerai quelques observations sur les usages d'Internet par les collégiens et les lycéens.

1. Le contexte d'organisation du système éducatif

La Nation est confrontée au défi d'élever la formation des jeunes. Il y a un peu plus de deux siècles se formait l'idée d'une école pour tous. C'est Condorcet (*Les Cinq mémoires sur l'Instruction publique* (1791) et le *Rapport sur l'Instruction publique* (1792)) qui a posé le premier les exigences d'une instruction publique. Anne-Marie Chartier expose très clairement dans son dernier ouvrage que l'école est obligatoire car « Savoir lire est obligatoire »¹ ; depuis deux siècles, le système éducatif s'est structuré et a cherché à donner à tous les enfants les savoirs indispensables. Mais il reste encore de grandes difficultés et depuis une quinzaine d'années, l'impression dominante est celle d'une absence de progrès : un trop grand nombre d'élèves quittent le système éducatif sans qualification et des élèves ne parviennent à maîtriser les apprentissages fondamentaux à l'issue de la scolarité obligatoire.

Après des débats longs et une réflexion approfondie, une nouvelle Loi d'orientation du système éducatif (23 avril 2005) a posé les bases d'une réforme. Un socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire a été défini². Celui-ci comporte sept grandes compétences : la maîtrise de la langue française, la pratique d'une langue vivante étrangère, les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.

Dans cette dynamique, une réforme de l'école primaire est engagée avec plusieurs volets : le premier porte sur la semaine scolaire avec vingt-quatre heures au lieu de vingt-six pour les élèves, les professeurs des écoles devant deux heures de leur service pour une prise en charge des élèves en difficulté ; de nouveaux programmes recentrés sur les fondamentaux ; un accompagnement éducatif.

Pour bien comprendre le rôle des CDI et des professeurs documentalistes, il faut aussi se rappeler que l'enseignement du second degré a séparé historiquement les fonctions d'enseignement confiées aux professeurs des missions éducatives confiées aux CPE (conseillers principaux d'éducation) et aux

¹ Chartier, Anne-Marie, *L'école et la lecture obligatoire*, Retz, 2007

² Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences

assistants d'éducation. Les professeurs documentalistes - titulaires d'un Capes, mais non chargés de classe - doivent trouver leurs modes d'action en l'absence de texte national venu préciser leur rôle depuis leur création (1989). Le ministère a développé les postes pour atteindre une couverture totale des collèges et des lycées. Les collectivités territoriales ont amélioré de manière sensible les CDI qui sont généralement de beaux espaces, conviviaux et très recherchés par les élèves³.

Il faut également souligner que si l'Ecole garde en France son caractère national, son efficacité dépend beaucoup de l'action locale. Le projet d'école et le projet d'établissement sont des moyens de réunir les enseignants et leurs partenaires (parents, élus, acteurs divers de l'action culturelle, sportive, ...) pour une éducation complète de tous les élèves.

2. Les usages du CDI peuvent être classés en deux groupes : les usages libres, les usages prescrits

En préambule, il faut signaler que des différences très sensibles existent entre les CDI des collèges et des lycées à plusieurs niveaux :

- Les CDI sont généralement plus vastes ; ils disposent d'un personnel plus nombreux puisque les effectifs des lycées sont en moyenne plus importants que ceux des collèges.
- L'accès est plus libre en lycée, les documentalistes considérant les lycéens comme davantage responsables de leurs actes ; en collège, il arrive souvent que les collégiens sont contraints à solliciter une autorisation d'accès (démarche plus ou moins formalisée entre la vie scolaire et le documentaliste).
- Le CDI de lycée est ouvert plus longtemps que le CDI de collège.

2.1 Les usages libres

Le CDI est un lieu différent de l'établissement. Les documentalistes s'emploient de manière très générale à en faire un lieu accueillant. Les élèves peuvent y trouver des espaces diversifiés où ils peuvent lire, se documenter, accéder à Internet plus ou moins librement. L'offre est généralement assez riche, tout dépend bien sûr de la politique suivie et des moyens affectés. Les documentalistes proposent un choix d'ouvrages susceptibles d'intéresser leur public. Les abonnements aux périodiques dépendent aussi des budgets.

Mais la première motivation des élèves est désormais l'accès à Internet. Un documentaliste de lycée résume la situation actuelle en disant : « Ils se précipitent sur les postes libres. Ils ne voient plus les livres...et ne me voient même plus ! ».

► Les horaires déterminent la fréquentation.

La fréquentation dépend essentiellement des horaires d'ouverture qui sont proposés et de la liberté qui est laissée aux élèves.

En ce qui concerne les horaires d'ouverture, on relève une grande diversité. L'action menée pour la mise en place d'une politique documentaire dans chaque établissement a conduit à repenser les horaires en prenant la règle que le CDI est d'abord un lieu pour les élèves avant d'être celui du documentaliste.

Si cette question des horaires a pu être une question qui fâche entre la volonté du chef d'établissement d'ouvrir au maximum et celle du documentaliste qui se sent responsable d'un lieu, qui a « des horaires de service » et qui n'a envie que tout soit mis en désordre, aujourd'hui des efforts sont faits de part et d'autre, chacun finalement partageant une même ambition de service public. Mais il reste encore des progrès à faire, notamment en faisant en sorte que le documentaliste soit aidé dans sa mission par des assistants d'éducation qui sont plus souvent affectés à la « vie scolaire » dans une acception restreinte de cette expression.

En dehors de l'amplitude d'ouverture, il y a la continuité de l'ouverture qui joue beaucoup pour la fréquentation. Les temps de récréation correspondent à des passages intenses. De même, la pause

³ Durpaire Jean-Louis, *Le CDI entre multipolarité et virtualité*, Revue de l'inspection générale, n°2, 2005

méridienne est un moment privilégié. Ouvrir à ces moments offre donc la possibilité de profiter du CDI à des élèves qui autrement n'y viendraient jamais.

► Le degré de liberté dans les usages

De manière générale, le CDI dispose d'un règlement intérieur qui s'ajoute aux règles de vie dans l'établissement. Le degré de liberté est extrêmement variable, allant d'une dominante d'interdiction (ne pas parler bien sûr, ne pas imprimer, sites bloqués, ne pas enregistrer le travail fait, ne pas communiquer par internet, etc.) à une dominante de confiance accompagnée d'avertissements sur certaines pratiques (attention au gaspillage pour les impressions, contrôle possible des usages d'Internet a posteriori,...). Cette deuxième voie est plus fréquente.

A noter que les usages peuvent avoir été négociés avec les élèves par leurs représentants ou par un petit groupe particulièrement intéressé : cette dernière pratique est plutôt rare, les élèves n'étant pas souvent associés concrètement à la gestion du CDI alors qu'ils le sont pour le foyer socio-éducatif ou la maison des lycéens qui peuvent d'ailleurs comporter un petit espace documentation.

La définition des usages du CDI et leur développement sont des axes qui devraient davantage contribuer à l'accès à la responsabilité des élèves et à leur autonomie, compétences qui constituent un des piliers du socle commun institué par la loi du 23 avril 2005.

2.2 Les usages prescrits et contraints

► Développer une culture de l'information

Le socle commun a défini la maîtrise des techniques de l'information et de la communication comme une des sept compétences que tout élève doit avoir acquises à la fin de la scolarité obligatoire. Cette compétence est évaluée par le B2i ; en termes de capacités, on relève :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Le socle demande également que soient acquises les deux capacités suivantes : « être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société » (in Pilier 6) ; « rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser », la synthétiser » (in Pilier 7).

Cette importance de développer une culture de l'information était déjà soulignée dans tous les programmes, de l'école au lycée.

Les professeurs-documentalistes sont donc très mobilisés sur cette dimension d'*information literacy*. Ils interviennent de diverses manières :

- des séances propres qui permettent d'approcher la compréhension d'un espace documentaire, la notion même de document et d'information, la recherche avec divers outils. Le nombre de séances dépend de la disponibilité du documentaliste et des priorités définies localement.
- En collaboration avec d'autres professeurs, notamment dans le cadre des dispositifs définis au plan national. Les TPE –travaux personnels encadrés- ont contribué à une meilleure intégration des activités de recherche aux parcours disciplinaires. Les itinéraires de découverte en collège s'inscrivent dans cette démarche.

► S'informer pour s'orienter

Les documentalistes travaillent souvent avec les conseillers d'orientation-psychologues. Ils ont la responsabilité de mettre à disposition une information actualisée sur les parcours d'études et sur les métiers. Récemment, un nouveau matériel a été proposé par l'ONISEP : le kiosque ONISEP que l'on trouve de plus en plus fréquemment.

Les documentalistes collaborent largement, comme les textes leur demandent, avec les professeurs qui ont en charge les classes de découverte professionnelle : « Le conseiller d'orientation psychologue et le professeur-documentaliste sont associés à la construction et la mise en oeuvre du projet pédagogique »⁴.

► « Faire ses devoirs »

Le travail ordinaire des élèves appelle une fréquentation du CDI. Les élèves trouvent au CDI des conditions de travail souvent plus favorables qu'en d'autres lieux de l'établissement. En lycée notamment, les élèves disposent de petites salles autour de l'espace central du CDI où ils peuvent s'isoler pour des travaux de groupes ou plus personnels.

2.3. Les évolutions des pratiques d'accès au CDI à l'heure d'Internet : le CDI 2.0

Les collèges et les lycées intègrent progressivement la culture numérique. Dans une autre intervention⁵, j'ai explicité cette intégration selon trois schémas :

- le numérique appelle un ou des enseignements spécifiques,
- le numérique concerne l'ensemble des disciplines,
- le numérique appelle une modification sensible des pratiques pédagogiques.

Les professeurs-documentalistes sont concernés par les trois schémas, mais il nous semble que c'est sur le troisième que leur action peut être décisive. Leur culture et leur spécialité leur permettent d'assumer leur mission pédagogique avec une attention particulière aux besoins des élèves. Leurs connaissances spécifiques des outils numériques de la connaissance apportent à l'établissement la dimension nécessaire à la rénovation des pratiques pédagogiques.

Alors qu'ils s'interrogent sur le devenir de leur profession (le prochain Congrès de l'Association nationale des documentalistes de l'enseignement privé s'intitule *Documentaliste, un métier durable ?*), il apparaît que leur rôle devrait s'accroître dans un avenir proche pour éviter la fracture numérique.

Mais, il faut aussi constater que le développement des Environnements numériques de travail, élément considéré comme essentiel, est très lent et qu'il est limité par toute une série de facteurs (inégalité de couverture du territoire par exemple). L'exemple de la Haute-Marne où une enquête vient d'être menée est intéressant. Nous en rapportons ici que des éléments partiels, ceux qui nous semblent rejoindre vos préoccupations dans ce Congrès national.

3. Les usages d'internet des collégiens et lycéens de la Haute-Marne

Le département de la Haute-Marne a engagé en 2004 une politique visant à développer les usages des technologies de l'information et de la communication dans les collèges. Le programme s'appuie sur l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT). Il est mené dans un cadre partenarial entre l'Inspection académique et le conseil général. Il s'insère dans un plan national de développement de l'usage des TICE. Les lycées sont également engagés dans ce programme avec l'appui du Conseil régional de Champagne-Ardenne et du Rectorat.

Une évaluation de ce programme a été réalisée à deux moments : un audit initial en 2004, un deuxième audit en mai 2008. Ces audits ont été effectués par des binômes d'experts (inspecteur, personnel d'encadrement ou enseignant), l'ensemble étant piloté par l'Inspecteur d'académie de la Haute-Marne. L'Inspection générale accompagne cette action d'évaluation et participe directement aux visites.

Dans ce contexte, il a paru intéressant de recueillir les avis des collégiens et les lycéens sur leurs usages d'internet. Les trente-trois établissements du département ont été visités ; dans chacun d'eux, de cinq à

⁴ Eduscol, <http://eduscol.education.fr/D0082/dpdocac6h.pdf>

⁵ Durpaire, Jean-Louis, *Les jeunes, la culture numérique et les savoirs scolaires*, Mai 2008
<http://www.php.ac-orleans-tours.fr/documentation/images/stories/pdf/conferencejldurpaire130508.pdf>

dix élèves ont été rencontrés. C'est donc un ensemble de quelque 200 élèves qui ont été rencontrés à une même date (22 et 23 mai 2008). L'entretien était conduit systématiquement de la manière suivante : dans un premier temps, un questionnaire écrit était proposé aux élèves ; une fois renseigné, les enquêteurs complétaient par quelques questions orales posées collectivement. L'entretien se déroulait en l'absence de personnels de l'établissement scolaire, les enquêteurs restant seuls avec les élèves. La durée des entretiens était d'environ trente minutes.

Questionnaire et entretien ont cherché à cerner la réalité des usages dans les différents temps de la vie des élèves telle que l'école les organise : dans l'établissement, les usages en classe ou en dehors de la classe ; les usages à domicile.

Les élèves entendus ont la caractéristique d'être des représentants de leurs camarades à un titre ou à un autre : délégué de classe, membre du conseil d'administration...

Les observations sont de simples constats. Les éléments qui en sont tirés ne sauraient être généralisés car l'échantillon n'est pas forcément représentatif de l'ensemble de la population scolaire haut-marnaise et a fortiori française. Néanmoins, les entretiens ont montré que les élèves semblaient décrire un quotidien qui n'est pas que le leur, mais bien celui de l'ensemble des camarades qu'ils fréquentent. Les 200 élèves se répartissaient par moitié entre filles et garçons (il avait été demandé aux chefs d'établissement de veiller à ce critère) ; 80 lycéens (lycées professionnels et lycées d'enseignement général et technologique, non distingués dans le traitement des réponses) et 120 collégiens.

Il convient aussi de préciser le contexte géographique : la Haute-Marne peut être classée dans les « petits » départements (180 000 habitants), très rural (densité de population de 30 habitants au km²), avec un territoire très boisé (forêts et bois occupent 40% de la superficie), les trois villes principales restant de « petites » agglomérations (Saint-Dizier : 30 000 h, Chaumont : 23 000 h, Langres : 10 000h). Le sentiment d'isolement culturel est exprimé à l'occasion de tout échange avec les enseignants et les personnels d'encadrement.

La couverture en haut débit n'est pas totale. Le site du Conseil général indique : « Le département de la Haute-Marne a fait de la couverture GSM et du développement du haut-débit des priorités dans le domaine du développement et de l'aménagement du territoire ». Le site de TDF précise : « Avant avril 2008, plus de 80% des foyers haut-marnais en zones blanches (zones non couvertes en ADSL) seront couverts par la technologie WiMAX et 5% en WiFi. » Une centaine de communes seraient non couvertes au moment de l'enquête, ce qui explique les difficultés de communication des élèves et des familles et rend très délicat le déploiement d'un projet d'environnement numérique de travail pour les collèges puisque la communication ne peut pas passer par ce canal sans risque d'inégalité entre les familles.

3.1. Les usages des collégiens

1.1 Internet à domicile

- ▶ **Près d'un collégien sur deux utilise Internet à son domicile plus d'une heure par jour. Le week-end les usages sont encore plus intensifs.**

	←15 min	De 16 à 30 min	De 31 min à 1h	De 1 à 2h	Plus de 2h
Temps quotidien moyen d'utilisation (du lundi au vendredi)	12 %	20 %	22 %	20 %	26 %
Temps moyen d'utilisation le week-end	4 %	10 %	16 %	26 %	44 %

Près d'un collégien sur deux utilise Internet à son domicile plus d'une heure par jour. Le week-end, l'utilisation semble encore plus intensive, l'enquête ne prévoyait de case au-delà de 2 heures par jour ou par week-end. La proportion d'élèves n'utilisant pas du tout est très faible.

► **La messagerie domine tous les autres usages.**

Usages principaux	recherches sur le web	Jeux	Messagerie	Téléphone	Autres
	26%	16%	48 %	16%	4%

L'usage de la messagerie domine très nettement. L'effet « tribu » se trouve confirmé. Les collégiens peuvent satisfaire le besoin de relations.

Lorsque l'on observe les résultats différenciés des filles et des garçons, on note une différence sensible, les garçons consacrant davantage de temps aux jeux et les filles au téléphone et à la messagerie.

► **Il s'agit d'abord de communication à titre personnel**

Recherches sur le web	Pour le travail scolaire	Personnelles
F	18%	82 %
G	48 %	52 %

Les garçons déclarent des usages scolaires plus importants que les filles... Il serait intéressant d'approfondir ce résultat ; est-ce un effet « échantillon » ou est-ce une réalité plus large ?

► **Les usages scolaires à domicile sont centrés sur la recherche d'information et la préparation d'exposés**

Les usages déclarés pour le travail scolaire sont ceux qui sont attendus : en premier, les recherches (certains collégiens précisant d'images, de biographies, ...), en deuxième, la préparation d'exposés.

Les collégiens citent aussi Scolastance, c'est-à-dire l'accès à leur ENT, comme un type d'activité.

D'autres usages sont cités, mais de manière très marginale : traduction en anglais, consultation d'un dictionnaire.

L'action des enseignants développe donc des usages à domicile. Demandée explicitement ou non, la recherche sur Internet est un réflexe naturel pour les élèves.

► **Les sites les plus utilisés : Skyrock, MSN, Youtube et Google**

Quatre sites dominent largement : Skyrock (désigné aussi sous le nom de Skyblog, ce qui marque un usage plus particulier de la partie blog), MSN, Youtube et Google.

De nombreux autres sites sont indiqués, mais les quatre précédents sont de loin les plus fréquents. La liste fournie par les garçons est beaucoup plus diversifiée que celle donnée par les filles. On relève chez les garçons une dominante de sites de jeux, soit offrant une diversité comme zebest.3000 ou absolufash (jeux gratuits), soit dédiés à un jeu comme trackmania ou encore monlapin.net, dans des univers très différents.

Devenez Eleveur de Lapins! Dans quelques instants, vous allez pouvoir adopter votre premier lapin. Choisissez lui une cage, installez-le confortablement puis prévoyez de quoi subvenir à ses besoins. Et si vous êtes perdu, vous aurez à votre disposition un guide pas à pas et un forum très actif pour découvrir l'univers de Monlapin.

► **Liberté dans les usages et confiance des parents**

Le plus grand nombre de collégiens se sentent libres dans leur accès à internet. Ils bénéficient de la confiance de leurs parents. Mais on perçoit aussi une certaine vigilance de ces derniers, à la fois sur le coût, la nature des sites consultés et surtout sur le temps passé devant l'écran

« Mes parents regardent si les sites sont gratuits et si on peut aller à notre âge sur le site ». « Mes parents s'en fichent que j'aie joué sur mes jeux, mais ils ne me laissent pas libres à 100 % ».

« Je suis assez libre, mais il y a des limites le soir ».

« Mes parents contrôlent de temps en temps ».

« Ma mère est très « stricte » sur l'utilisation de l'ordinateur ; je n'ai pas le droit de rester plus d'une heure à titre personnel ».

« Mes parents me laissent libre accès. Je passe plus de temps sur MSN ».

3.1.2 Usages dans l'établissement

- ▶ **Les usages d'Internet en classe sont limités ; la discipline de loin la plus utilisatrice est la technologie**

	Au moins 1 fois par jour	Au moins 1 fois par semaine	Rarement	Jamais
Usages en classe	4%	28 %	62 %	6 %

Parmi les disciplines utilisatrices, la technologie vient très largement en tête (56 %). Suivent les SVT (10%), toutes les autres disciplines étant ensuite à quasi-égalité.

- ▶ **Le CDI est un lieu très sollicité pour accéder à Internet**

	Au moins 1 fois par jour	Au moins 1 fois par semaine	Rarement	Jamais
Usages au CDI	10%	24 %	50 %	6 %

Un élève sur dix se rend donc au CDI pour accéder à Internet chaque jour, ce qui traduit un besoin réel. Il est probable que les limitations matérielles et les contraintes horaires font que ce chiffre n'est pas plus élevé.

Les usages déclarés au CDI sont définis en trois mots : recherches, Scolastance, exposés. Il s'agit donc de motivations d'ordre scolaire, les élèves ayant bien conscience ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils sont au collège de leurs usages privés.

- ▶ **Un collégien sur quatre accède à Internet en salle informatique ou en salle d'études**

Le constat d'une utilisation d'Internet dans divers lieux d'établissement s'inscrit certainement dans une dynamique où le CDI s'étend à d'autres espaces, où les salles d'étude commencent à être équipées en matériel informatique et où inversement des salles informatiques peuvent être considérées comme des salles d'études.

- ▶ **Deux collégiens sur trois qualifient leur maîtrise d'Internet de bonne ou très bonne.**

	Très bon	Bon	Moyen	A développer
G	37 %	30 %	33 %	0 %
F	42 %	42 %	16 %	0 %

Les collégiens font preuve d'une très grande auto-satisfaction dans leur maîtrise d'Internet, les filles encore davantage que les garçons. En fait, ils n'ont probablement pas conscience de leurs limites, n'allant pas au-delà d'usages assez répétitifs et basiques.

- ▶ **La création de blogs est massive**

Les entretiens ont mis en évidence l'engouement des collégiens pour la création de blogs. La quasi totalité des élèves rencontrés en avait créé au moins un. Beaucoup en créent même plusieurs.

Un collégien indique même fièrement qu'il a créé 34 sites et 8 blogs. Le but est d'exprimer « ses passions ».

► « Internet facilite la vie » ?

Les collégiens ne se posent pas de problème sur l'Internet ; âgés de 11 à 15 ans, ils sont nés avec l'arrivée d'Internet en France et ils grandissent avec son développement. Ce sont des *digital natives*.

- « Internet est très utile pour faire ses recherches »
- « Internet peut servir dans la vie de tous les jours donc Internet a de l'intérêt pour moi car je peux avoir des loisirs chez moi sur l'ordinateur ».
- « C'est très bien car on peut chercher des documents ou autres ».
- « Internet c'est bien car on peut trouver ce qu'on ne trouve pas dans les livres ou dans les magasins ».
- « Internet, c'est bien pour les recherches, mais c'est assez trompeur. Certains sites n'ont pas les mêmes réponses que d'autres sur ce que l'on recherche »
- « Internet facilite la vie » dit un collégien, mais de manière assez générale s'exprime un sentiment de ne pas pouvoir en disposer pleinement en Haute-Marne.

Les élèves font deux constats qui entravent les usages :

- au collège, des accès insuffisants, tout particulièrement au CDI ; une élève dit : « Je trouve qu'il n'y pas beaucoup d'ordinateurs au CDI », son expression étant reprise par d'autres.
- à domicile, des débits insuffisants ; la conscience de ne pas bénéficier en Haute-Marne du haut-débit qui les prive des accès à des sites qu'ils aimeraient utiliser.

3. 2. Les usages des lycéens

3. 2.1 Usages à domicile

► Les lycéens privilégient le week-end pour utiliser

	←15 min	De 16 à 30 min	De 31 min à 1h	De 1 à 2h	Plus de 2h
Temps quotidien moyen d'utilisation (du lundi au vendredi)	25 %	18%	22 %	9 %	16 %
Temps moyen d'utilisation le week-end	10 %	10 %	10 %	25 %	45 %

Si le temps d'usages est quasi identique chez les lycéens et les collégiens le week-end, il semble que du lundi au samedi les lycéens soient moins « connectés ». On peut certainement y lire une plus forte pression du travail scolaire, une moindre disponibilité en raison de transport plus long, des accès plus difficiles (internat).

► La recherche est déclarée comme activité principale sur Internet

Usages principaux	recherches sur le web	Jeux	Messagerie	Téléphone	Autres
	42%	18 %	28 %	6 %	6%

Si les jeux occupent le troisième rang des usages comme pour les collégiens, l'activité de recherche l'emporte chez les lycéens interrogés sur les activités de messagerie. Là aussi, il faut probablement considérer que le questionnaire effectué dans un contexte scolaire a pu induire des réponses « orientées scolaires ». Toutefois, les conditions étant les mêmes dans l'interrogation des collégiens et des lycéens, on perçoit au moins une tendance vers davantage de recherche à un niveau qu'à un autre.

► **Des recherches personnelles avant d'être scolaires**

Recherches sur le web	Pour le travail scolaire	Personnelles
	25%	75 %

Les lycéens effectuent des recherches personnelles, mais les frontières avec le travail scolaire sont quelquefois, notamment lorsqu'il s'agit de leur avenir professionnel, proche ou plus lointain. Ainsi, la préoccupation de trouver un stage en situation est prégnante pour certains élèves.

► **Des usages scolaires centrés sur la recherche d'information**

De manière massive, la recherche d'information est le premier usage d'Internet au lycée. La finalité de la recherche est exprimée : réaliser un exposé ou un rapport. D'autres objets sont donnés à la recherche : réflexion sur l'orientation, sujets d'examen, approfondissement d'une notion, ...

On peut s'étonner de ne pas voir figurer de manière significative une préoccupation d'information générale. « Se tenir au courant » de la vie du monde, de la vie locale n'est pas énoncé massivement par les lycéens interrogés.

Si la conscience de l'importance d'Internet est massive - « Internet est vital aujourd'hui, quasiment tout requiert Internet » écrit un lycéen, quelques élèves (rares) expriment l'idée que cela ne sert à rien et affichent cette distance critique et totale à l'outil : un besoin de se distinguer ?

► **Les sites les plus utilisés : Skyrock, MSN, Youtube et Google**

Lycéens et collégiens se retrouvent totalement dans les sites les plus fréquentés : Skyrock, MSN, Youtube et Google. Pour les lycéens, il faut ajouter Dailymotion, mais il vient après les quatre autres. Wikipédia fait l'objet d'un bon nombre de citations.

Les autres citations sont très diversifiées avec des entrées généralistes (orange), commerciales (ebay, credit mutuel), sportives (maxifoot), musicales (imeem), cinématographiques (allo ciné), géographiques (google earth), ésotériques (gothic lolita), technique (emule.net, 01net.com, cop-divx.com, limewire), communicationnels (de divers types : gmail pour la messagerie, myspace pour les blogs).

On relève que plusieurs sites sont destinés à des téléchargements.

► **Parmi les contraintes, celle qui domine est le temps**

C'est un élève de CAP qui exprime clairement la situation en trois points : « Je suis limité par mon frère, la connexion, le temps ».

Si l'on rapporte ce constat à l'ensemble des réponses, c'est d'abord la question du temps qui est posée. Alors que les collégiens ne s'étaient pas exprimés sur ce point, les lycéens ressentent le manque de temps pour utiliser Internet. C'est particulièrement vrai pour les lycées de l'enseignement général qui ont une charge de travail à la maison importante et qui savent que leur investissement personnel conditionne la poursuite de leurs études.

Le désir de maîtriser le temps passé sur Internet entre envie personnelle et réussite des études s'exprime de manières diverses. Ainsi cet élève de Ter S du Nord du département écrit : « Je sais m'autogérer. Je ne suis pas accro ! Etant interne, je compense mes heures perdues le week-end. Je suis rarement sur un ordinateur après 22 heures ». Ou cet élève de 2^{nde} du sud du département : « Je n'ai pas trop le temps de me connecter mais je ne peux pas passer une semaine ou un week-end sans me connecter ». Et encore celui-ci, en terminale professionnelle, marquant lui-aussi une certaine discipline : « Cela me divertit, une fois les leçons finies ».

L'autre contrainte principalement énoncée est celle de l'accès dans la sphère familiale où il peut y avoir « bagarre ». A côté des heureux qui disposent de l'outil dans leur chambre – « c'est facile car l'ordinateur est dans ma chambre » –, on trouve ceux qui doivent lutter contre les petits frères ou les grandes sœurs.

Il y a enfin ceux qui protestent avec une certaine vigueur, tel ce lycée de première scientifique : « Faisant partie des 2% non couverts par Internet haut débit, représentant 750 000 foyers non encore équipés. Aucune installation prévue. Inadmissible pour quelqu'un qui a besoin de chercher ses informations pour les devoirs ».

3.2.2 Usages dans l'établissement

► Les usages d'Internet en classe deviennent réguliers

	Au moins 1 fois par jour	Au moins 1 fois par semaine	Rarement	Jamais
Usages en classe	3%	54 %	35 %	8 %

Les lycéens constatent le recours à Internet dans le cadre de leurs cours ; toutes les disciplines sont citées sans que l'on puisse en distinguer une particulièrement. Il peut s'agir d'usages dans des séances de travaux pratiques, de cours magistraux, d'ateliers...

► Les usages au lycée en dehors de la classe s'effectuent essentiellement au CDI

	Au moins 1 fois par jour	Au moins 1 fois par semaine	Rarement	Jamais
Usages au CDI	4 %	23 %	53 %	20 %

Un élève sur quatre se rend au CDI pour accéder à Internet au moins une fois par semaine. Il s'agit alors prioritairement de recherche d'information.

Les élèves vont également se connecter dans les salles informatiques lorsque l'accès est autorisé. L'internet est cité, mais les conditions d'accès sont signalées comme médiocres (manque de postes, matériel trop ancien, connexion à des débits insuffisants).

Un élève indique que le wifi est une bonne solution car « il se connecte partout où c'est accessible ».

► Plus de deux lycéens sur trois qualifient leur maîtrise d'Internet de bonne ou très bonne.

Très bon	Bon	Moyen	A développer
37 %	33 %	26 %	4 %

Comme les collégiens, les lycéens estiment que leur niveau de maîtrise est suffisant pour les usages qu'ils font.

► Les lycéens portent des regards critiques sur les contenus

Les commentaires libres des lycéens sur l'intérêt d'Internet convergent vers l'importance pour le travail scolaire :

« Internet est un outil intéressant car il permet d'échanger des informations très facilement, et Internet est une banque de ressources majoritairement accessible en libre accès, ce qui permet à mon sens de pouvoir évoluer correctement dans nos domaines de prédilection »,

tout en remarquant les limites :

- « Certains sites ne devraient pas exister car ils sont entièrement faux » ;
- « Il y a énormément de choses inutiles »
- « Très utile, mais on peut également y trouver des choses fausses »
- « Internet ne me sert pas plus que ça ; c'est mon dernier recours ».
- « Internet peut être très utile (communiquer, rechercher, ...), mais peut nuire (pédophilie sur le chat, virus,...)

De manière générale, on constate donc que les pratiques des lycéens et des collégiens se distinguent à la fois à domicile et dans l'établissement. Si les uns et les autres sont de forts utilisateurs, les lycéens perçoivent des échéances proches et ont donc à gérer des priorités entre les loisirs et la réussite scolaire. Les usages eux-mêmes s'orientent vers plus de scolaire, la recherche devenant plus importante que la messagerie. Durant les cours, alors qu'au collège la technologie est le lieu de l'utilisation avec des finalités de mieux comprendre le monde informatique, l'information et la communication, au lycée Internet apparaît dans toutes les disciplines sans que l'une d'entre elles soit privilégiée.

Les usages sont clairement freinés par le manque d'accès dans les établissements scolaires et par une couverture partielle du territoire haut-marnais en haut débit.

Les élèves ont une claire conscience qu'Internet n'est qu'un outil, mais qu'il est indispensable à leur avenir scolaire, universitaire et professionnel. Toutefois, entre cette conscience et les outils qu'ils fréquentent, il y a un fossé très profond puisque leurs usages relèvent massivement de la consommation et du loisir.

Conclusion générale

Le système éducatif français a su relever un premier défi qui était celui de la scolarisation de tous les élèves ; il est désormais face à celui de la réussite de tous les élèves. Des réformes sont en cours à tous les niveaux, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, sans oublier la formation des maîtres. Dans ce paysage, la question documentaire est plus que jamais à l'ordre du jour. Les professeurs documentalistes et les bibliothécaires partagent une même ambition culturelle et pédagogique. Collégiens et lycéens ont besoin de leur médiation pour ne pas les laisser se satisfaire d'usages de consommation et de loisir et leur permettre d'accéder à la connaissance. Le travail de collaboration qui s'esquisse en quelques lieux entre professeurs documentalistes et bibliothécaires, comme l'évoque Daniel Renoult, doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, est prometteur.